

<http://www.snalc.org/snalc2015/spip.php?article705>



# Qui a voté pour l'assouplissement de la réforme du collège ?

- Réforme Collège 2016 -



Date de mise en ligne : mardi 13 juin 2017

---

Copyright © Syndicat National des Lycées et Collèges : Académie  
d'Aix-Marseille - Tous droits réservés

---

Assouplissement de la réforme du collège :

qui est allé dans le sens des collègues ?

CSE du 8 juin 2017

### Arrêté modificatif de la réforme du collège

>>> **Éclairage sur les VOTES** <<<

#### Ce que contient le texte :

- fin des thèmes obligatoires des EPI
- fin de l'obligation de faire 2 thèmes d'EPI par an et 6 thèmes sur l'ensemble du cycle 4
- possibilité de ne plus faire qu'un seul EPI durant tout le cycle 4
- horaires de latin augmentés jusqu'à 1h/3h/3h
- bilangues possibles dans tous les collèges
- réintroduction de sections européennes possible dans tous les collèges

**VOTE**

sur ce projet qui améliore considérablement l'existant

**Le SNALC-FGAF a voté POUR**

**contre : FO, SGEN-CFDT et CGT**

**abstention : SE-UNSA et SNES-FSU**

**RÉSULTAT :**

**Un vote négatif** (mais seulement consultatif).

**Le SNALC est la seule organisation syndicale représentant les professeurs a avoir voté pour l'amélioration de leurs conditions de travail dès la rentrée prochaine.**

**Répondant aux attentes des professeurs, le SNALC a proposé :**

- un amendement permettant d'obtenir **2h de langues anciennes en classe de cinquième**
- un amendement permettant d'instaurer des **heures d'aide au travail personnel** pour les élèves en difficulté, pouvant être effectuées y compris par le professeur documentaliste

**Vote sur l'amendement proposé par le SNALC :**

**Aucune autre organisation syndicale** n'a soutenu ces amendements proposés par le SNALC. Au contraire, le SGEN-CFDT a même proposé un amendement supprimant intégralement les options de langues anciennes.

Contact : [info@snalc.fr](mailto:info@snalc.fr)